

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE

BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil de Territoire doit se prononcer le budget primitif relatif à chaque budget annexe du Territoire de Marseille-Provence pour l'exercice 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-après :

Equilibre du Budget Primitif 2020 du budget annexe « Collecte et traitement des déchets » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	230 330 608,28 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	29 272 836,67 euros

Equilibre du Budget Primitif 2020 du budget annexe « Eau » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	21 788 666,89 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	23 974 691,95 euros

Equilibre du Budget Primitif 2020 du budget annexe « Assainissement » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	32 599 753,98 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	28 801 429,92 euros

Equilibre du Budget Primitif 2020 du budget annexe « Ports de plaisance » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	10 837 259,29 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	4 990 403,00 euros

Equilibre du Budget Primitif 2020 du budget annexe « Crématorium » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	2 027 626,55 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	948 681,35 euros

Equilibre du Budget Primitif 2020 du budget annexe « Opérations d'aménagement » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	76 786 705,00 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	80 986 415,00 euros



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGET ANNEXES DELEGUES

DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE DE

MARSEILLE PROVENCE

ooooo

BUDGET PRIMITIF 2020

Table des matières

LE BUDGET PRIMITIF DES BUDGETS ANNEXES DE L'ETAT SPECIAL.....	
DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE.....	5
LIMINAIRE	5
1. INTRODUCTION	5
2. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « EAU »	5
2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « EAU » 2020	6
2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « EAU »	6
2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020	7
2.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »	8
2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8
2.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9
2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »	10
2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	10
2.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10
2.1.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	11
3. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »	12
3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » 2020	12
3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »	12
3.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020	13
3.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »	15
3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15
3.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16

3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »	17
3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	17
3.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17
3.3.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	18
4. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	19
4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DE DECHETS » 2020	19
4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	19
4.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020	20
4.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	22
4.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22
4.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23
4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	24
4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	24
4.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	25
4.3.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	25
5. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »	26
5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE » 2020	26
5.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »	26
5.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020	27
5.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »	28
5.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	28
5.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	28

5.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »	29
5.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	29
5.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	29
5.3.2 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	29
6. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	30
6.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM » 2020	30
6.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	30
6.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020	31
6.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	32
6.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	32
6.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	32
6.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	33
6.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	33
6.3.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	33
6.3.2 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	33
7. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	34
7.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	34
7.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	34

LE BUDGET PRIMITIF DES BUDGETS ANNEXES DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

LIMINAIRE

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend **du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.**

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements en cours**.

1. INTRODUCTION

Le budget 2020 des budgets annexes délégués a été construit avec une certaine rigueur, mais il s'inscrit toutefois dans la poursuite de projets structurants prioritairement axés sur le bon fonctionnement des services publics.

2. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Le Budget « Eau » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la gestion de l'eau potable. On y trouve la gestion du domaine public, les contrats de délégation de service public et les produits de service liés à la compétence.

Par rapport à 2019, le budget 2020 « Eau » s'élève à 23 975 K€ en investissement, soit une augmentation de 15,89 %. Cette augmentation s'explique par l'avancement des projets inscrits dans la programmation.

L'équilibre de la section d'investissement, outre l'autofinancement de 83k€, est assuré par un emprunt de 2 810 K€, dont le montant sera réduit lors de la reprise du résultat de clôture 2019.

La section de fonctionnement s'élève à 21 789 K€ avec une diminution de 3,78% par rapport à 2019. Cette diminution est due essentiellement au transfert de l'activité des régies de Gémenos et de Plan de Cuques à la régie du Bassin Minier et du Garlaban.

2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « EAU » 2020

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du budget annexe « Eau » avec les principaux indicateurs de suivi.

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Gestion de l'Administration	41 K€	186 K€	140 K€	87 K€	1 Ans
	Eau	98 664 K€	66 820 K€	20 636 K€	144 848 K€	7 Ans
Total		98 705 K€	67 006 K€	20 776 K€	144 935 K€	7 Ans

Le volume d'AP¹ s'élève à 165 711 K€ tenant compte d'une progression annuelle positive de 67 006 K€ due à des revalorisations d'opérations ainsi qu'à la création de nouvelles opérations comme suit :

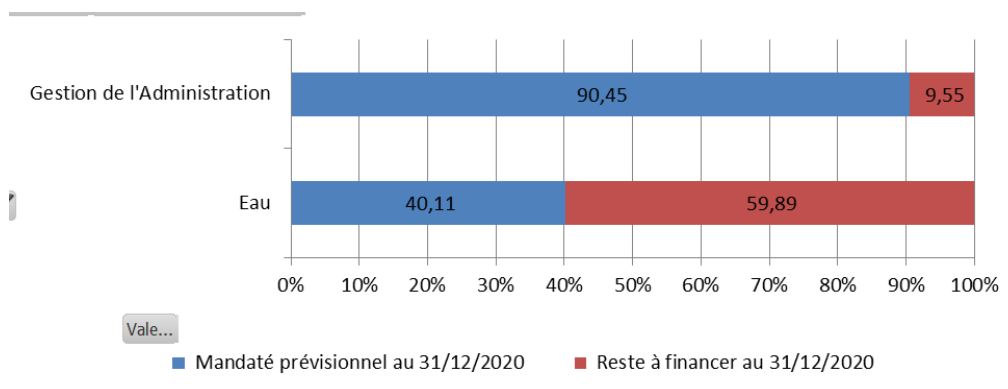
- Secours en eau potable du secteur CT1 Ouest (35 000 k€) ;
- Modernisation de l'Usine de Potabilisation de Sainte Marthe à Marseille (21 400 k€) ;
- Confortement du canal de Marseille - Cauvets – Ventabren (3 500 k€) ;
- Stabilisation du talus – secteur Bidaine – Lambesc (3 300 k€) ;

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur **7 ans**.

¹ Volume d'autorisation de programme = Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020 + variation annuelle du volume BP

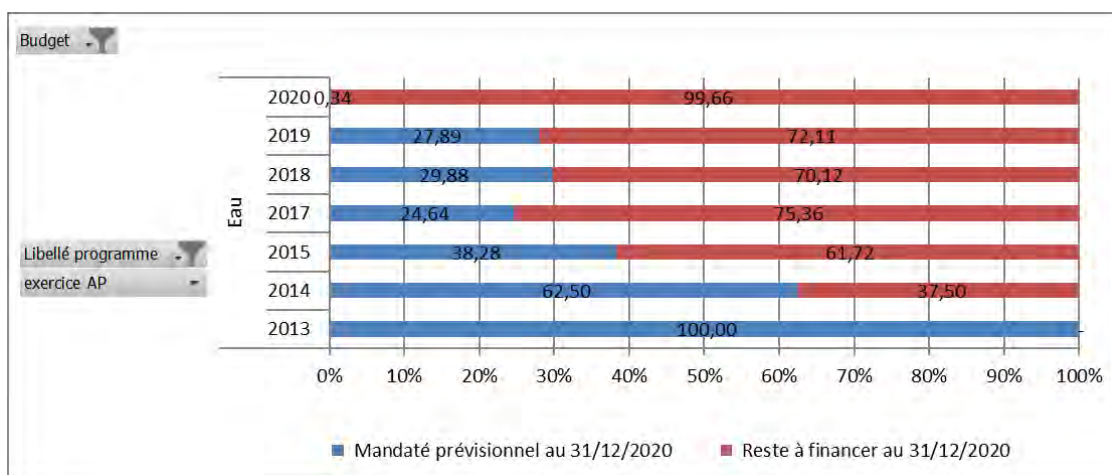
2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020

Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes rattachés au Budget Annexe « Eau ».



Le programme regroupant les opérations relatives à la Gestion de l'administration présente un taux d'avancement de plus de 90 %. La durée de résorption dudit programme, d'environ **un an**, annonce le renouvellement prochain des opérations.

S'agissant du programme « Eau », le taux d'avancement est à moins de la moitié. Le graphique suivant montre l'avancement par année des autorisations de programme. Il est à noter qu'un apurement de la PPI est en cours sur les exercices antérieurs à 2015 et se poursuivra durant l'année 2020.



Sur le programme d'investissement 2014, les opérations restant à réaliser sont la liaison en alimentation en eau potable, la restauration de l'aqueduc de Roquefavour et le réservoir de Port Miou.

Les opérations – la stabilisation de la galerie de Batarelle, la dérivation de Camoins Aubagne du canal de Marseille, ainsi que les réhabilitations des réseaux – expliquent les 61,7% de non réalisation du programme d'investissement 2015.

2.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »

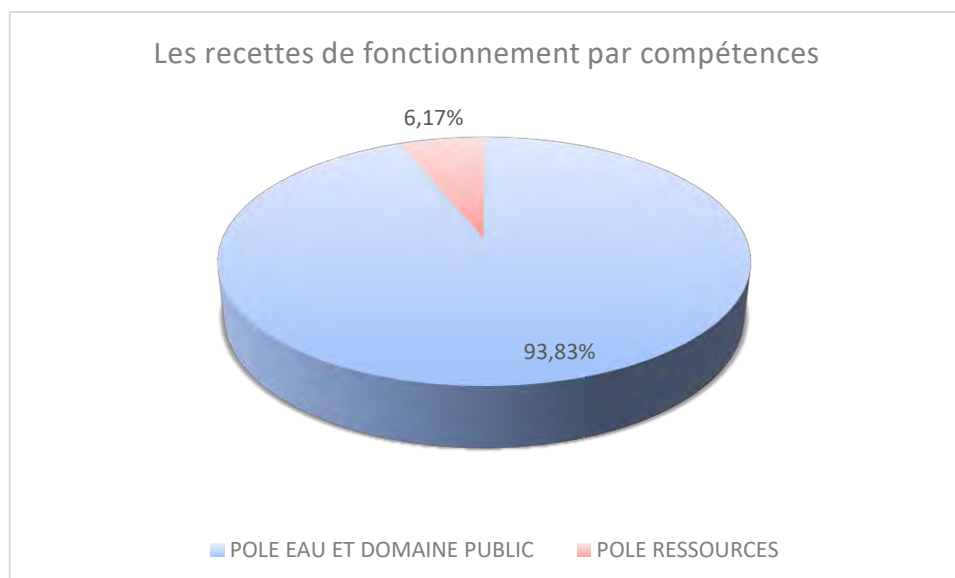
2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes de gestion courante	21 467 K€	20 610 K€	↓ -857 K€
013 - Atténuations de charges	0	2 K€	↑ 2 K€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	19 621 K€	19 102 K€	↓ -519 K€
74 - Dotations et participations	452 K€	425 K€	↓ -27 K€
75 - Autres produits de gestion courante	1 394 K€	1 081 K€	↓ -313 K€
Autres recettes de fonctionnement	75 K€	106 K€	↑ 31 K€
77 - Produits exceptionnels	75 K€	106 K€	↑ 31 K€
Total des recettes réelles	21 542 K€	20 716 K€	↓ -826 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 103 K€	1 073 K€	↓ -31 K€
Total des recettes d'ordre	1 103 K€	1 073 K€	↓ -31 K€
Total des recettes de fonctionnement	22 645 K€	21 789 K€	↓ -856 K€

- ✓ La diminution des recettes de fonctionnement est à mettre en lien avec le transfert de l'activité des Régies de Plan de Cuques et de Gémenos ;
- ✓ La principale recette reste la surtaxe qui représente 87 % des produits.

Le découpage par pôle en charge des politiques publiques des recettes de fonctionnement 2020 donne la ventilation ci-dessous :

- ✓ Les recettes liées à la compétence « Eau » (20 445 k€ soit 93,83% des recettes) correspondent à la surtaxe et aux subventions de l'agence de l'eau.
- ✓ Les recettes du pôle « Ressources » provient de la quote-part des subventions d'équipement transférées au compte de résultat.

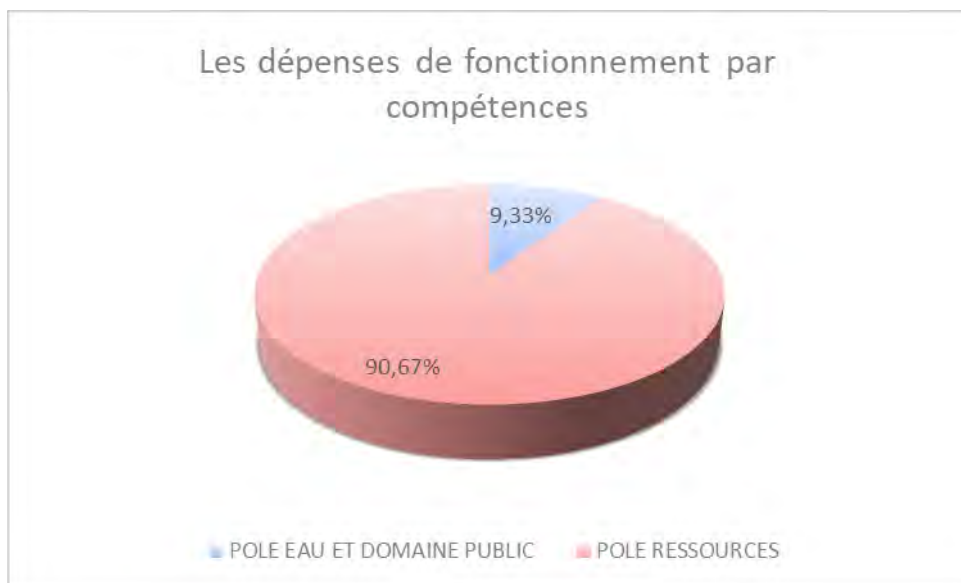


2.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses de gestion courante	8 269 K€	6 592 K€	↓ -1 678 K€
011 - Charges à caractère général	3 483 K€	1 740 K€	↓ -1 743 K€
012 - Charges de personnel	4 755 K€	4 791 K€	↑ 36 K€
65 - Autres charges de gestion courante	31 K€	60 K€	↑ 29 K€
Autres dépenses de fonctionnement	821 K€	696 K€	↓ -124 K€
66 - Charges financières	11 K€	11 K€	↑ 1 K€
67 - Charges exceptionnelles	810 K€	685 K€	↓ -125 K€
68 - Dotations aux provisions		200 K€	↑ 200 K€
Total des dépenses réelles	9 090 K€	7 488 K€	↓ -1 802 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	13 548 K€	14 210 K€	↑ 662 K€
023 - Virement à la section d'investissement	7 K€	90 K€	↑ 83 K€
Total des dépenses d'ordre	13 555 K€	14 301 K€	↑ 746 K€
Total des dépenses de fonctionnement	22 645 K€	21 789 K€	↓ -856 K€

- ✓ La diminution des charges à caractère général, par rapport au Budget primitif 2019, est due au transfert des Régies de Plan de Cuques et Gémenos. Les dépenses restent stables d'un exercice à l'autre.
- ✓ Les dépenses des ressources humaines au glissement vieillesse et technicité.
- ✓ L'augmentation de la dotation aux amortissements est liée à la mise en service de nouvelles canalisations.

Le découpage par pôle en charge des politiques publiques des dépenses de fonctionnement 2020 donne la ventilation ci-dessous.



2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »

2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes d'équipement			→ 0 K€
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	1 640 K€	1 290 K€	↓ -350 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	4 146 K€	6 956 K€	↑ 2 810 K€
Total des recettes réelles	5 785 K€	8 246 K€	↑ 2 461 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	13 548 K€	14 210 K€	↑ 662 K€
041 - Opérations patrimoniales	1 346 K€	1 428 K€	↑ 82 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	7 K€	90 K€	↑ 83 K€
Total des recettes d'ordre	14 901 K€	15 729 K€	↑ 827 K€
Total des recettes d'investissement	20 687 K€	23 975 K€	↑ 3 288 K€

- ✓ Diminution des recettes d'investissement, notamment les subventions d'investissement à recevoir, les grands projets étant terminés, les financements sont moindres.
- ✓ Inscription d'un emprunt d'équilibre de 6 956 K€, en hausse par rapport à 2019. Ce montant sera révisé à la baisse lors de la reprise des résultats 2019.

2.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses d'équipement	17 782 K€	20 776 K€	↑ 2 994 K€
Dépenses financières	455 K€	698 K€	↑ 243 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	405 K€	402 K€	↓ -3 K€
26 -Autres immobilisations financières		150 K€	↑ 150 K€
27 -Autres immobilisations financières	50 K€	146 K€	↑ 96 K€
Total des dépenses réelles	18 237 K€	21 474 K€	↑ 3 237 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 103 K€	1 073 K€	↓ -31 K€
041 - Opérations patrimoniales	1 346 K€	1 428 K€	↑ 82 K€
Total des dépenses d'ordre	2 450 K€	2 501 K€	↑ 51 K€
Total des dépenses d'investissement	20 687 K€	23 975 K€	↑ 3 288 K€

- ✓ L'augmentation des dépenses d'investissement est notamment due à la mise en application de la programmation pluriannuelle d'investissement. Le détail de ces opérations sera précisé dans le paragraphe suivant.
- ✓ Le budget continue son désendettement.

2.1.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « eau » 2020, le montant des dépenses d'équipement est de 20 776 k€, soit une augmentation de 2 994 k€ par rapport au budget primitif 2019.

Les crédits se répartissent aux travers des opérations les plus importantes :

- Réalisation de la galerie des Janots (4 656 K€)
- Réhabilitation des réseaux (2 750 K€)
- Extension station potabilisation Giraudets (2 637 K€) ;
- Travaux de grosses réhabilitation 2015/2019 sur les réservoirs - périphérie (2 570 K€) ;
- Gestion des eaux d'exhaure de l'usine Ste Marthe (1 310 K€) ;
- Mise en buse Du canal tronçon Savine-Lombard (1 003 K€) ;
- Renforcement du réseau AEP Carnoux (920 K€).

3. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le Budget « Assainissement » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'entretien des infrastructures d'assainissement des eaux usées et pluviales pour Marseille et pour une partie des communes du Territoire Marseille Provence.

Par rapport à 2019, le budget 2020 « Assainissement » s'élève à 28 801 K€ en investissement, soit une augmentation de 4,26 %. Cette augmentation s'explique par un léger retard 2019 de la programmation. L'équilibre de la section d'investissement, outre l'autofinancement de 6 579K€, est assuré par un emprunt de 4 173 K€, dont le montant devrait être révisé à la baisse lors de la reprise du résultat de clôture 2019.

La section de fonctionnement s'élève à 32 600 K€ avec une diminution de 2,28 % par rapport à 2019. Cette diminution s'explique, comme pour le budget « Eau » par le transfert de l'activité des régies de Gémenos et Plan de Cuques à la régie du Bassin Minier et du Garlaban.

3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » 2020

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du budget annexe « Assainissement » avec les principaux indicateurs de suivi.

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Gestion de l'Administration	529 K€	0	150 K€	379 K€	3 Ans
	Assainissement	121 220 K€	18 K€	12 113 K€	109 126 K€	9 Ans
Total		121 749 K€	18 K€	12 263 K€	109 505 K€	9 Ans

Le volume d'AP s'élève à 121 768 k€ en prenant en compte la progression annuelle 18 k€ due à des revalorisations d'opérations ainsi qu'à la création de nouvelles opérations comme suit :

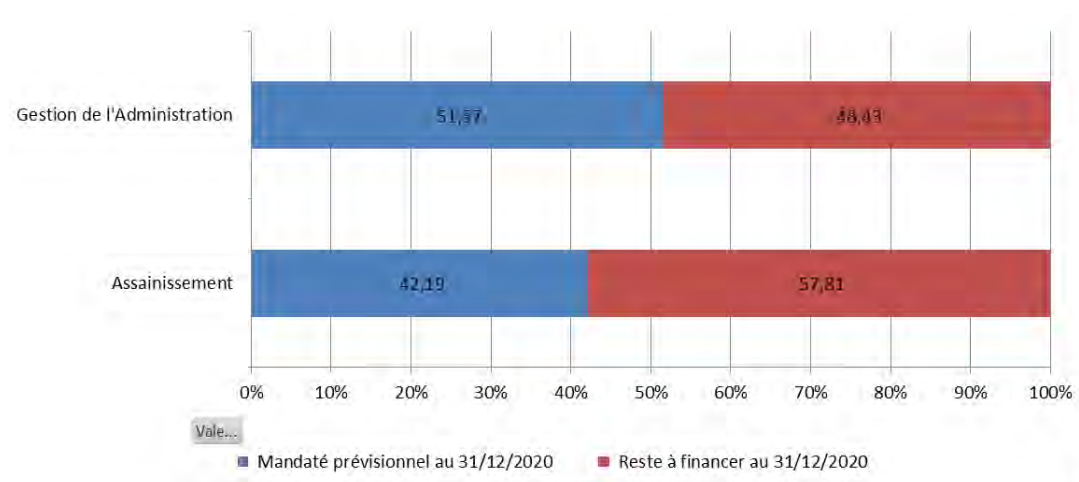
- Limitation des enclaves unitaires Blancarde Nord et Sud (500 K€)
- Réhabilitation de l'émissaire en mer de Carry-Sausset (600 K€) ;
- Station Epuration La Palun Réhabilitation de la file 3 (500 K€) ;
- Assainissement Fonsainte LA CIOTAT (800 K€).

Ces hausses d'AP sont compensées par la réduction de volume sur des opérations terminées. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur **9 ans**.

3.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020

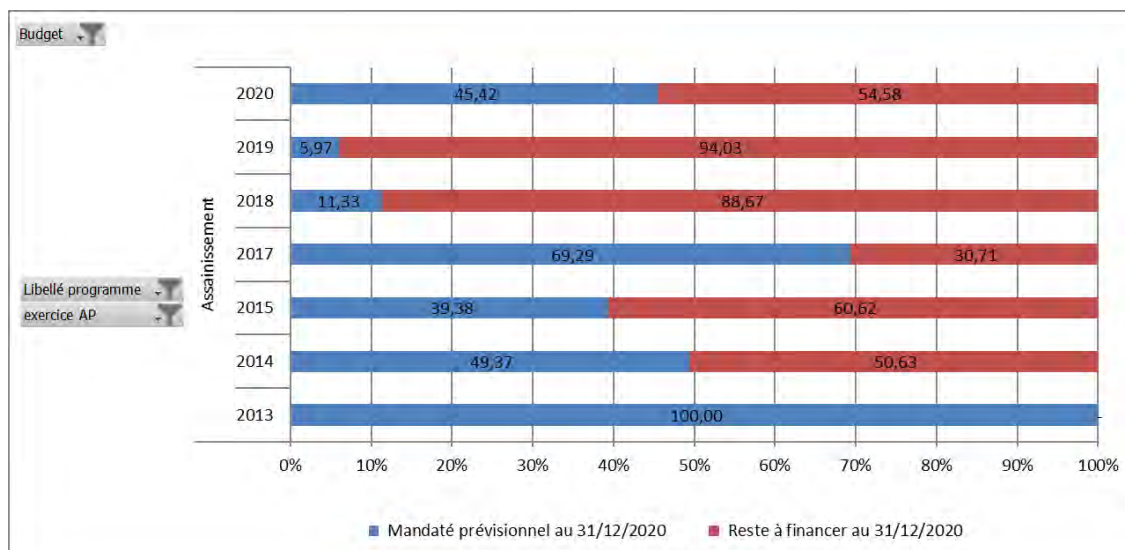
Les graphiques qui suivent présentent l'avancement des programmes du Budget Annexe « Assainissement ».

Il est à noter qu'un apurement de la PPI est en cours sur les exercices antérieurs à 2015 et se poursuivra durant l'année 2020.



Le programme « Gestion de l'administration » affiche un taux d'avancement de 51,57 %.

Les opérations relatives au programme « Assainissement » sont à un peu moins de la moitié de leur avancement. Le graphique suivant montre l'avancement par année des autorisations de programme.



S'agissant du programme d'investissement 2014, les opérations restant à réaliser correspondent au bassin de rétention Jules Guesde à Marseille, à la desserte de la Grave et à celle du quartier Beausset Raphelle.

Pour le programme d'investissement 2015, les opérations de la dilatation du réseau de l'avenue 8 mai 1945 à Marignane, le bassin de rétention de Saint Mauront et les études d'ingénierie sur la modernisation du réseau sont en cours de réalisation pour terminer le programme.

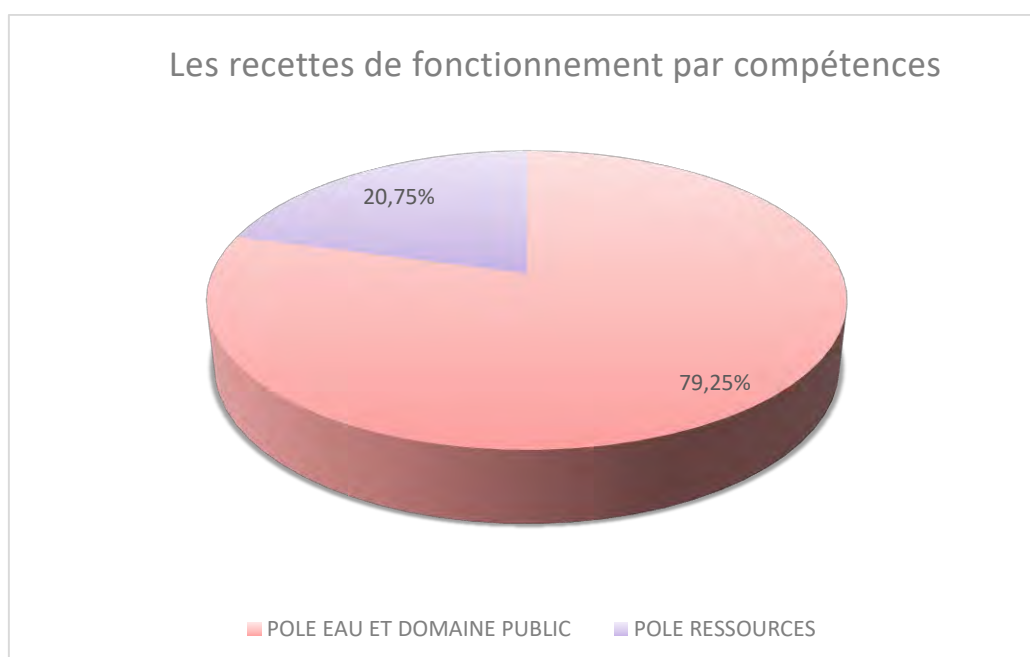
3.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes de gestion courante	27 103 K€	25 835 K€	↓ -1 268 K€
013 - Produits en atténuation		2 K€	↑ 2 K€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	21 805 K€	21 283 K€	↓ -522 K€
74 - Dotations et participations	5 148 K€	4 419 K€	↓ -730 K€
75 - Autres produits de gestion courante	150 K€	132 K€	↓ -18 K€
Autres recettes de fonctionnement	50 K€	50 K€	→ 0
77 - Produits exceptionnels	50 K€	50 K€	→ 0
Total des recettes réelles	27 153 K€	25 885 K€	↓ -1 268 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	6 209 K€	6 715 K€	↑ 506 K€
Total des recettes d'ordre	6 209 K€	6 715 K€	↑ 506 K€
Total des recettes de fonctionnement	33 362 K€	32 600 K€	↓ -762 K€

- ✓ La diminution des recettes de fonctionnement est à mettre en lien avec le transfert de l'activité des régies en 2019 de Gémenos et Plan de Cuques ;
- ✓ La principale recette reste celle de la surtaxe (65,3%)
- ✓ Les recettes d'ordre liées aux amortissements des subventions d'équipements transférables au résultat représentent 20,6% des recettes.

Le découpage par pôle en charge des politiques publiques des recettes de fonctionnement 2020 donne la ventilation ci-dessous.

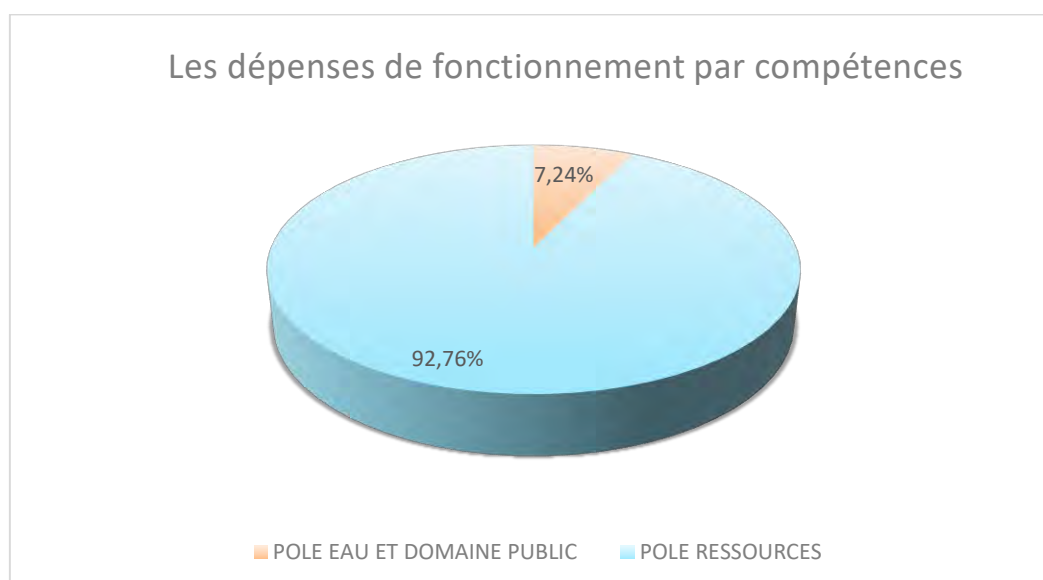


3.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses de gestion courante	6 461 K€	5 884 K€	↓ -578 K€
011 - Charges à caractère général	2 803 K€	2 409 K€	↓ -394 K€
012 - Charges à caractère général	3 657 K€	3 415 K€	↓ -242 K€
65 - Autres charges de gestion courante	1 K€	60 K€	↑ 59 K€
Autres dépenses de fonctionnement	4 178 K€	4 577 K€	↑ 398 K€
66 - Charges exceptionnelles	4 017 K€	4 034 K€	↑ 16 K€
67 - Charges exceptionnelles	161 K€	343 K€	↑ 182 K€
68 - Dotations aux provisions	0	200 K€	↑ 200 K€
Total des dépenses réelles	10 640 K€	10 460 K€	↓ -179 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	7 310 K€	15 560 K€	↑ 8 250 K€
023 - Virement à la section d'investissement	15 412 K€	6 579 K€	↓ -8 833 K€
Total des dépenses d'ordre	22 722 K€	22 140 K€	↓ -583 K€
Total des dépenses de fonctionnement	33 362 K€	32 600 K€	↓ -762 K€

- ✓ La diminution des dépenses de fonctionnement est directement lié au transfert de l'activité des régies de Gémenos et Plan de Cuques ;
- ✓ Les principales dépenses sont la dotation aux amortissements des immobilisations et l'autofinancement supplémentaire qui permettent de financer les investissements (67,8%).
- ✓ Les charges financières restent stables. Le budget continue son désendettement.

Le découpage par pôle en charge des politiques publiques des dépenses de fonctionnement 2020 donne la ventilation ci-dessous.



3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes d'équipement			
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	3 245 K€	1 266 K€	↓ -1 979 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	0	4 173 K€	↑ 4 173 K€
27 - Autres immobilisations financières	560 K€	578 K€	↑ 17 K€
Total des recettes réelles	3 805 K€	6 017 K€	↑ 2 212 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 412 K€	15 560 K€	↑ 148 K€
041 - Opérations patrimoniales	1 097 K€	645 K€	↓ -452 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	7 310 K€	6 579 K€	↓ -730 K€
Total des recettes d'ordre	23 819 K€	22 785 K€	↓ -1 035 K€
Total des Recettes d'investissement	27 624 K€	28 801 K€	↑ 1 177 K€

- ✓ La diminution des recettes d'investissement, notamment les subventions d'investissement à recevoir, provient de l'absence des grands projets structurants pouvant être financés en particulier par l'agence de l'eau.
- ✓ L'autofinancement dégagé permet de financer 79% des dépenses d'investissement ;
- ✓ L'équilibre de la section d'investissement est fait grâce à un emprunt de 4 173 K€. Ce dernier sera réduit lors de la reprise des résultats 2019.

3.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses d'équipement	10 285 K€	12 263 K€	↑ 1 978 K€
Dépenses financières	10 033 K€	9 179 K€	↓ -855 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	9 983 K€	8 479 K€	↓ -1 505 K€
26 -Autres immobilisations financières	0	500 K€	↑ 500 K€
27 -Autres immobilisations financières	50 K€	200 K€	↑ 150 K€
Total des dépenses réelles	20 318 K€	21 441 K€	↑ 1 123 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	6 209 K€	6 715 K€	↑ 506 K€
041 - Opérations patrimoniales	1 097 K€	645 K€	↓ -452 K€
Total des dépenses d'ordre	7 306 K€	7 360 K€	↑ 54 K€
Total des dépenses d'investissement	27 624 K€	28 801 K€	↑ 1 177 K€

- ✓ L'augmentation des dépenses d'investissement est notamment liée à une accélération de certaines opérations. Le détail de ces opérations sera précisé dans le paragraphe suivant.
- ✓ L'annuité de la dette est en forte diminution (15%) qui traduit la trajectoire de désendettement amorcée depuis 3 ans.

3.3.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « assainissement » 2020, le montant des dépenses est de 12 263 k€, en augmentation de 1 978 K€ par rapport au budget primitif 2019.

Les crédits se répartissent aux travers des opérations les plus importantes :

- Marseille travaux assainissement 2015/2019 (5 912 K€) ;
- Desserte sanitaire du quartier BEAUSSET- RAPHELLE (1 200 K€) ;
- Opérations assainissement sanitaire JO2024 (876 K€) ;
- Réhabilitation de l'émissaire en mer de Carry-Sausset (600 K€).

4. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

Le Budget « Collecte et Traitement des Déchets » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la Collecte et au traitement des déchets ménagers du Territoire Marseille Provence.

La fin du protocole EVERE en 2019 a permis en 2020 de retrouver une marge de manœuvre en fonctionnement, mais surtout en investissement et de contenir l'endettement du budget.

En effet, sur le global, par rapport à 2019, le budget 2020 « Collecte et traitement des Déchets » s'élève à 29 273 K€ en investissement, soit une diminution de 8,23 %.

L'équilibre de la section d'investissement, outre l'autofinancement de 1 529 K€, est assuré par un emprunt de 12 234 K€, dont le montant est en diminution de 22,35% par rapport à 2019.

La section de fonctionnement s'élève à 230 251 K€ avec une diminution faible de 0,18 % par rapport à 2019.

4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DE DECHETS » 2020

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du budget annexe « Collecte et Traitement des Déchets » avec les principaux indicateurs de suivi.

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Gestion de l'Administration	644 K€	0	289 K€	355 K€	1 Ans
	Déchets	121 843 K€	24 094 K€	17 478 K€	128 459 K€	7 Ans
Total		122 487 K€	24 094 K€	17 768 K€	128 814 K€	7 Ans

Le volume d'AP s'élève à 146 581 k€ en prenant en compte la progression annuelle de 24 094 k€ due à des revalorisations d'opérations ainsi qu'à la création de nouvelles opérations comme suit :

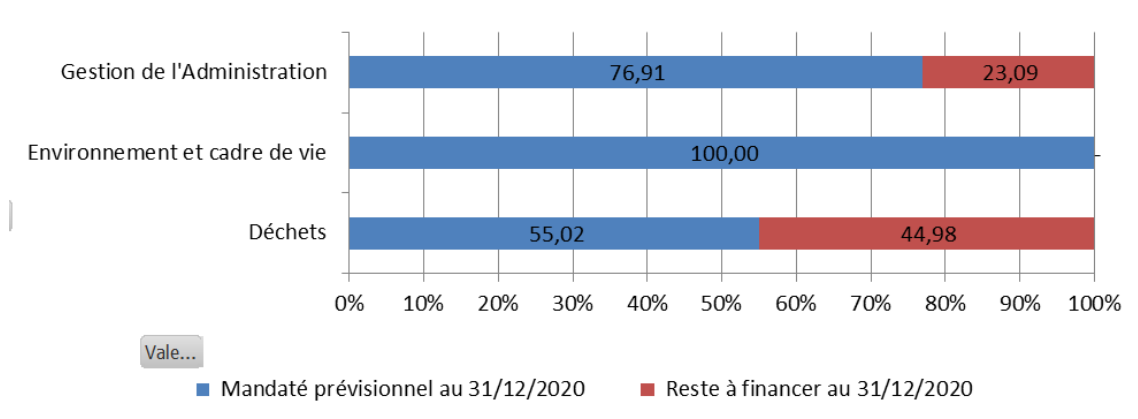
- Etudes et travaux déchetteries et centre de transfert (7 076 K€) ;
- Création d'un centre de tri transfert- acquisition d'un terrain zone nord (8 333 K€) ;
- Création d'un centre de transfert sur zone ouest (8 333 K€).

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur **7 ans**.

4.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020

Les graphiques qui suivent sont présentés pour permettre de présenter l'avancement des programmes du Budget Annexe « Collecte et Traitement des Déchets ».

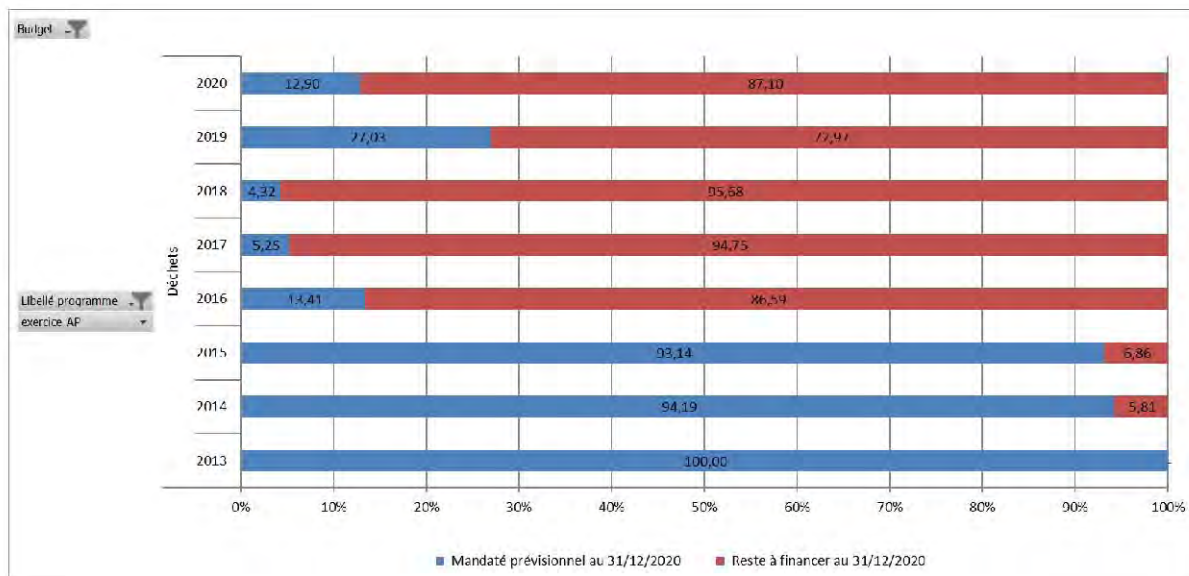
Il est à noter qu'un apurement de la PPI est en cours sur les exercices antérieurs à 2015 et se poursuivra durant l'année 2020.



Le programme « Déchets » est composé d'opérations plutôt en fin de vie et d'opérations en démarrage. Ainsi le taux d'avancement moyen est de 55 %.

Les deux opérations constituant le programme « Gestion de l'Administration » avancent bien. L'une est en passe de se terminer et affiche un taux d'avancement de plus de 90 %, tandis que l'autre en est à la moitié.

Le graphique suivant montre l'avancement du programme « déchets » par année. Il est à noter que l'ensemble des programmes avant 2016 est terminé.



4.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

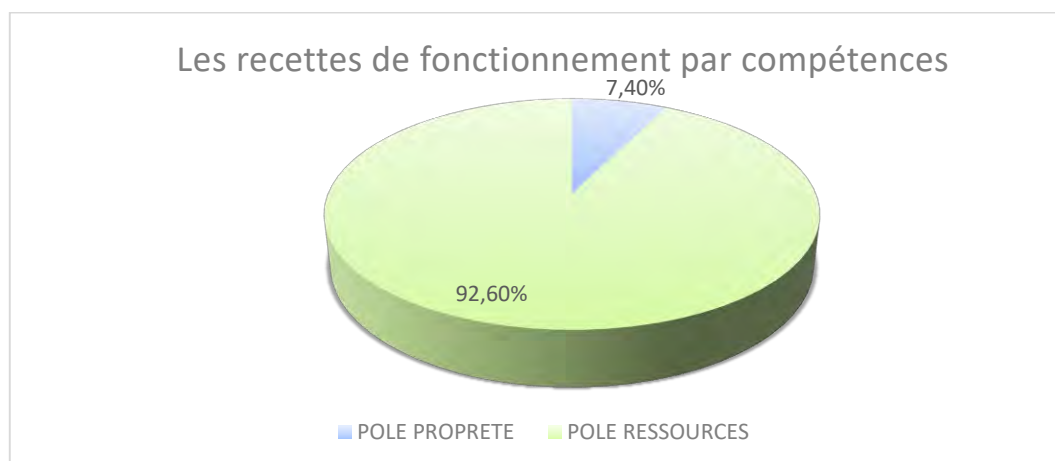
Avec la fin du protocole transactionnel EVERE, le budget retrouve un équilibre budgétaire en fonctionnement et permet de dégager un autofinancement supplémentaire.

4.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
Recettes de gestion courante	230 654 K€	230 331 K€	↓ -0,14%
013 - Atténuations de charges	1 057 K€	1 118 K€	↑ 5,81%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 079 K€	13 294 K€	↑ 1,65%
74 - Dotations et participations	207 588 K€	214 989 K€	↑ 3,57%
75 - Autres produits de gestion courante	8 931 K€	930 K€	↓ -89,59%
Autres recettes de fonctionnement	0	0	
77 - Produits exceptionnels	0	0	
Total des recettes réelles	230 654 K€	230 331 K€	↓ -0,14%
042 - Opérations d'ordre entre sections	0	0	
Total des recettes d'ordre	0	0	
Total des recettes de fonctionnement	230 654 K€	230 331 K€	↓ -0,14%

- ✓ La mise en place partielle de la redevance spéciale permet de stabiliser les recettes liées aux produits des services.
- ✓ Le dynamisme des bases d'imposition permet d'estimer une hausse de la TEOM de 7,4M€. Cette recette reste la principale ressource du budget.
- ✓ La baisse du chapitre 75 est la traduction budgétaire du retour à l'équilibre du budget avec la suppression de la participation du budget principal de 7,8 M€.

Le découpage par pôle en charge des politiques publiques des recettes de fonctionnement 2020 donne la ventilation ci-dessous.

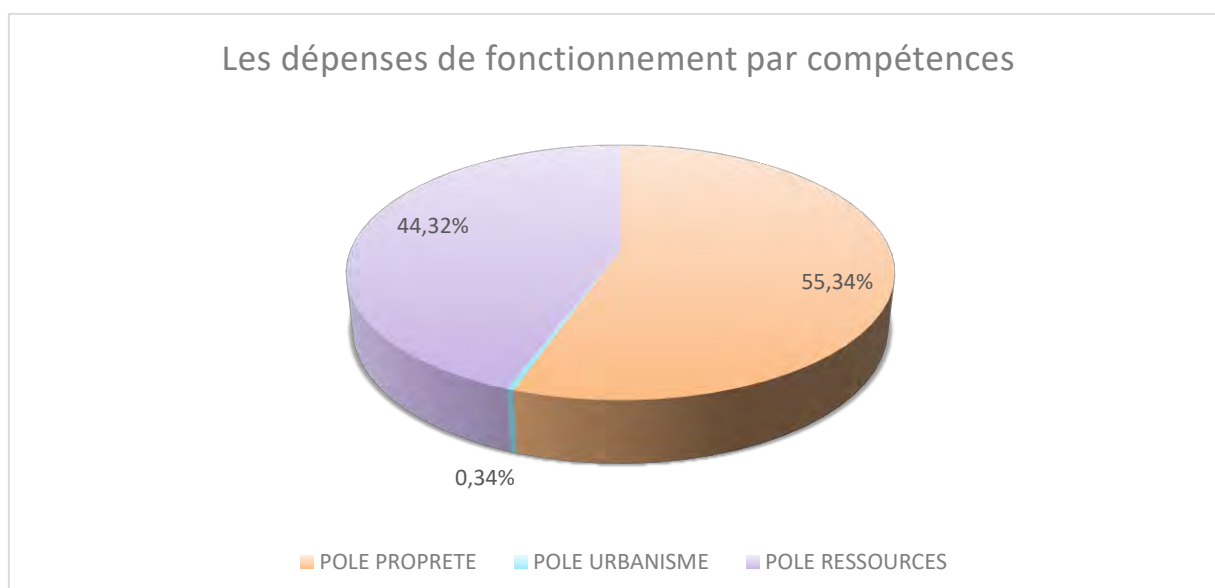


4.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses de gestion courante	216 183 K€	213 615 K€	↓ -1,19%
011 - Charges à caractère général	130 911 K€	130 251 K€	↓ -0,50%
012 - Charges à caractère général	77 918 K€	82 024 K€	↑ 5,27%
014 - Atténuations de produits	0	900 K€	
65 - Autres charges de gestion courante	7 354 K€	440 K€	↓ -94,02%
Autres dépenses de fonctionnement	2 690 K€	3 227 K€	↑ 19,96%
66 - Charges exceptionnelles	2 585 K€	2 522 K€	↓ -2,44%
67 - Charges exceptionnelles	105 K€	505 K€	↓ -2,44%
68 - Dotations aux provisions	0	200 K€	↑ 380,95%
Total des dépenses réelles	218 873 K€	216 842 K€	↑ 18,77%
042 - Opérations d'ordre entre sections	11 781 K€	11 959 K€	↓ -0,93%
023 - Virement à la section d'investissement	0	1 529 K€	↑ 1,51%
Total des dépenses d'ordre	11 781 K€	13 489 K€	
Total des dépenses de fonctionnement	230 654 K€	230 331 K€	↓ -0,14%

- ✓ L'augmentation des charges de personnel est à relativiser par sa comparaison avec le BP 2019. En effet, la décision modificative mise au vote au Conseil du mois de décembre revalorise le chapitre de 3,4 M€. Cela entraîne donc une augmentation du poste de 0,6M€ correspondant au glissement vieillesse et technicité.
- ✓ La réduction du chapitre 65 s'implique par la fin du protocole EVERE de 5M€.
- ✓ Un autofinancement supplémentaire est dégagé pour la première fois.

Le découpage par pôle en charge des politiques publiques des dépenses de fonctionnement 2020 donne la ventilation ci-dessous.



4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

Le budget d'investissement a été construit autour deux axes :

- ✓ Rattraper le retard pris en terme d'investissement pendant 5 ans à cause du protocole EVERE qui imputait le budget de 12,2 M€.
- ✓ Arrêter la croissance de la dette qui alourdit la section de fonctionnement.

4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes d'équipement			
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	0	290 K€	↑ 290 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	15 756 K€	12 234 K€	↓ -3 522 K€
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 061 K€	3 135 K€	↑ 74 K€
Total des recettes réelles	18 816 K€	15 659 K€	↓ -3 158 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	11 781 K€	11 959 K€	↑ 178 K€
041 - Opérations patrimoniales	1 300 K€	125 K€	↓ -1 175 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	1 529 K€	↑ 1 529 K€
Total des recettes d'ordre	13 081 K€	13 614 K€	↑ 533 K€
Total des Recettes d'investissement	31 898 K€	29 273 K€	↓ -2 625 K€

- ✓ L'emprunt d'équilibre a pour ambition de stabiliser l'encours de la dette. Ce dernier augmenterait seulement de 0,5 M€ dans le cas d'une exécution à 100%.
- ✓ Augmentation de l'autofinancement, en contrepartie du désendettement, pour équilibrer la section d'investissement.
- ✓ Le chapitre 10 correspond à versement du FCTVA.

4.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses d'équipement	20 290 K€	17 768 K€	↓ -2 522 K€
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	485 K€	9 046 K€	↑ 8 561 K€
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	18 866 K€	5 351 K€	↓ -13 514 K€
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	939 K€	3 370 K€	↑ 2 431 K€
Dépenses financières	10 308 K€	11 380 K€	↑ 1 072 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	10 307 K€	11 194 K€	↑ 888 K€
26 - Participations et créances rattachées	0	100 K€	↑ 100 K€
27 - Autres immobilisations financières	1 K€	86 K€	↑ 84 K€
Total des dépenses réelles	30 598 K€	29 148 K€	↓ -1 450 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	0	0	→ 0
041 - Opérations patrimoniales	1 300 K€	125 K€	↓ -1 175 K€
Total des dépenses d'ordre	1 300 K€	125 K€	↓ -1 175 K€
Total des dépenses d'investissement	31 898 K€	29 273 K€	↓ -2 625 K€

- ✓ Les dépenses d'équipement affichent une baisse 2,5 M€ qui doit être retraitée pour tenir compte du protocole EVERE. La capacité à investir a augmenté 9,68 M€ (contraction entre les 12,2 M€ d'EVERE et la baisse affichée).
- ✓ Le remboursement de l'annuité en capital de la dette augmente avec une perspective de stagnation à partir de 2021.

4.3.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « Collecte et traitement des Déchets » 2020, le montant des dépenses sont de 17 768 k€.

Les crédits se répartissent aux travers des opérations les plus importantes :

- Création d'un centre de transfert- Acquisition d'un terrain à la Valbarelle (3 290 K€) ;
- Matériel roulant avec ou sans équipement et autre matériel et outillage de voirie (3 047 K€) ;
- Réaménagement de Château Gombert (2 270 K€) ;
- Centre technique métropolitain Rivoire et Carret (2 110 K€) ;
- Etudes et travaux déchetteries et centres de transfert (2 063 K€) ;
- Conteneurisation des déchets (1 420 K€).

5. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le Budget « Ports de Plaisance » enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'entretien des infrastructures portuaires pour le Territoire Marseille Provence.

Sur le global, par rapport à 2019, le budget 2020 « Ports de Plaisance » s'élève à 4 990 K€ en investissement, soit une augmentation de 23,13 %.

L'équilibre de la section d'investissement, outre l'autofinancement de 157 K€, est assuré par un emprunt de 3 180 K€.

La section de fonctionnement s'élève à 11 737 K€ avec une diminution de 3,39 % par rapport à 2019.

5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE » 2020

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

5.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du budget annexe « Ports de Plaisance » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Gestion de l'Administration	317 K€	0	77 K€	240 K€	3 Ans
	Activité portuaire et de plaisance	595 K€	15 000 K€	2 930 K€	12 665 K€	4 Ans
Total		912 K€	15 000 K€	3 007 K€	12 905 K€	4 Ans

Le volume d'AP s'élève à 15 912 k€ en prenant en compte la progression annuelle de 15 000 k€ due à la création d'une nouvelle opération :

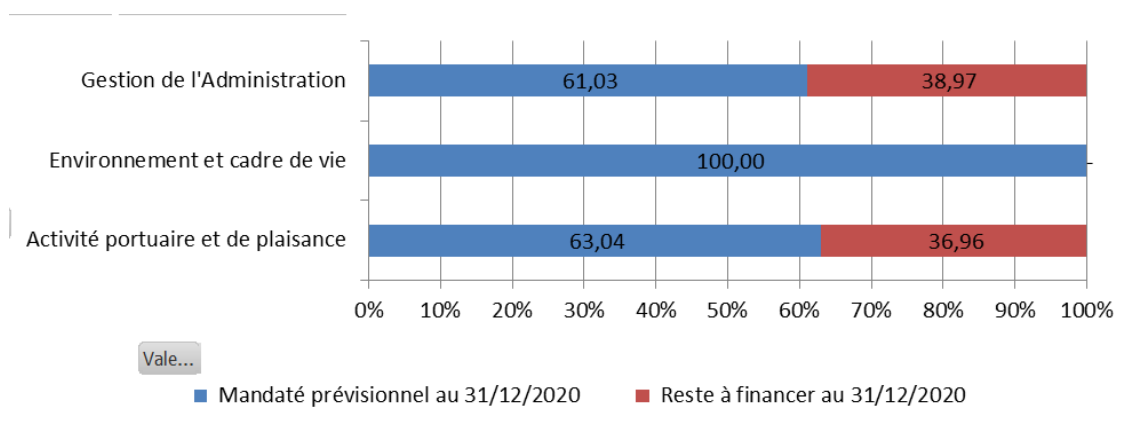
- Modernisation des ports 2020/2025

Il se répartit à travers deux programmes. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur **4 ans**.

5.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020

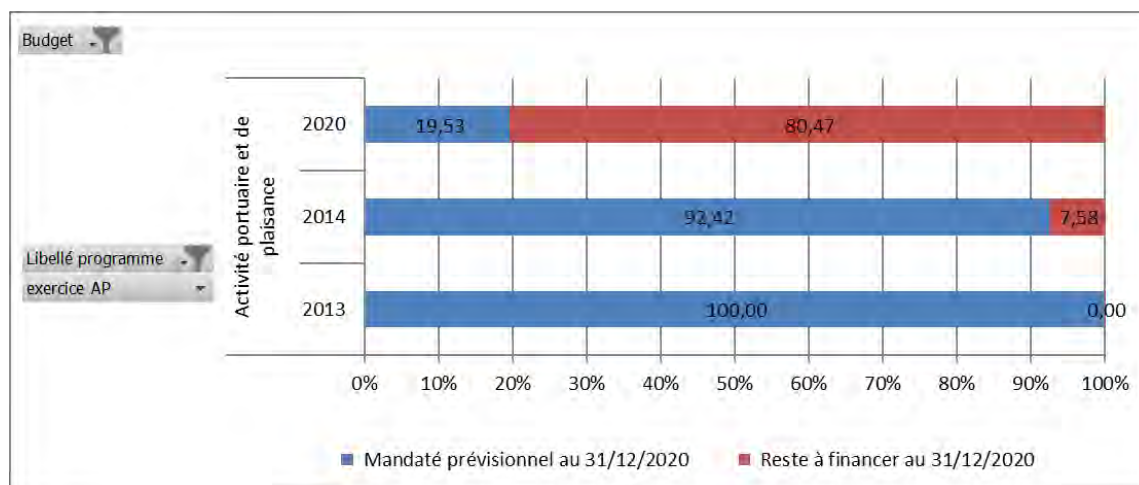
Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes du Budget Annexe « Ports de Plaisance ».

Il est à noter qu'un apurement de la PPI est en cours sur les exercices antérieurs à 2015 et se poursuivra durant l'année 2020.



Les deux programmes « Gestion de l'administration » et « Activité portuaire et de plaisance » affichent des taux d'avancement de plus de 60 %.

Le graphique suivant montre l'avancement du programme « activité portuaire et de plaisance ». Il est à noter que l'ensemble des programmes votés par l'assemblée délibérante a été exécuté.



5.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

5.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes de gestion courante	10 568 K€	10 521 K€	↓ -47 K€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 522 K€	7 531 K€	↑ 9 K€
013 - Atténuations de charges	107 K€	528	↓ -107 K€
75 - Autres produits de gestion courante	2 939 K€	2 990 K€	↑ 50 K€
Autres recettes de fonctionnement	360 K€	0	↓ -360 K€
77 - Produits exceptionnels	10 K€	0	↓ -10 K€
78 - Reprises sur amortissement	350 K€	0	↓ -350 K€
Total des recettes réelles	10 928 K€	10 521 K€	↓ -407 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	289 K€	316 K€	↑ 27 K€
Total des recettes d'ordre	289 K€	316 K€	↓ -757 K€
Total des recettes de fonctionnement	11 218 K€	10 837 K€	↓ -381 K€

- ✓ La diminution des recettes de fonctionnement s'explique par la fin de la reprise des provisions pour grosses réparations.
- ✓ Les autres sont stables d'une année sur l'autre.

5.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses de gestion courante	8 649 K€	8 232 K€	↓ -417 K€
011 - Charges à caractère général	4 253 K€	4 250 K€	↓ -3 K€
012 - Charges à caractère général	4 195 K€	3 782 K€	↓ -413 K€
65 - Autres charges de gestion courante	201 K€	200 K€	↓ -995
Autres dépenses de fonctionnement	761 K€	843 K€	↑ 82 K€
66 - Charges financières	541 K€	438 K€	↓ -103 K€
67 - Charges exceptionnelles	220 K€	205 K€	↓ -15 K€
68 - Dotations aux provisions	0	200 K€	↑ 200 K€
Total des dépenses réelles	9 409 K€	9 074 K€	↓ -335 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 801 K€	1 599 K€	↓ -203 K€
023 - Virement à la section d'investissement	7 K€	164 K€	↑ 157 K€
Total des dépenses d'ordre	1 808 K€	1 763 K€	↓ -46 K€
Total des dépenses de fonctionnement	11 218 K€	10 837 K€	↓ -381 K€

- ✓ Les dépenses de fonctionnement diminuent sur 2 postes -les dépenses de personnel (réaffectation du personnel entre les deux budgets ports de la Métropole) et la baisse de la dotation aux amortissements- qui permettent de dégager un autofinancement supplémentaire.

5.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

5.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes d'équipement			
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	0	0	↑ 0
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	2 013 K€	3 180 K€	↑ 1 167 K€
Total des recettes réelles	2 013 K€	3 180 K€	↑ 1 167 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 801 K€	1 599 K€	↓ -203 K€
041 - Opérations patrimoniales	232 K€	48 K€	↓ -183 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	7 K€	164 K€	↑ 157 K€
Total des recettes d'ordre	2 040 K€	1 811 K€	↓ -229 K€
Total des Recettes d'investissement	4 053 K€	4 990 K€	↑ 938 K€

- ✓ L'emprunt est en augmentation afin de financer le plan exceptionnel d'investissement.

5.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses d'équipement	2 159 K€	3 007 K€	↑ 848 K€
Dépenses financières	1 373 K€	1 620 K€	↑ 247 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	1 373 K€	1 480 K€	↑ 107 K€
13 - Subventions d'investissement	0	0	→ 0
26 - Participations et créances rattachées	0	100 K€	↑ 100 K€
27 - Autres immobilisations financières	0	40 K€	↑ 40 K€
Total des dépenses réelles	3 532 K€	4 626 K€	↑ 1 094 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	289 K€	316 K€	↑ 27 K€
041 - Opérations patrimoniales	232 K€	48 K€	↓ -183 K€
Total des dépenses d'ordre	521 K€	364 K€	↓ -157 K€
Total des dépenses d'investissement	4 053 K€	4 990 K€	↑ 938 K€

- ✓ Les enjeux de sécurité des ports obligent de lancer un plan important de réhabilitation de ces derniers.

5.3.2 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « Ports de Plaisance » 2020, le montant des dépenses est de 3 007 k€, soit en augmentation de 848 k€ par rapport au budget primitif 2019.

Les crédits concernent essentiellement l'opération de modernisation des ports, à hauteur de 2 930 k€.

6. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »

Le Budget « Crématorium » enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées aux différents services de crémation.

Sur le global, par rapport à 2019, le budget 2020 « Crématorium » s'élève à 949 K€ en investissement, soit une augmentation de 32,80 %.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt de 393 K€.

La section de fonctionnement s'élève à 2 028 K€ avec une augmentation de 4,22 % par rapport à 2019 notamment sur la dotation aux amortissements.

6.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM » 2020

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

6.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du budget annexe « Crématorium » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Gestion de l'Administration	33 K€	11 K€	36 K€	8 K€	0 Ans
	Autres services d'intérêt métropolitain	2 023 K€	0	852 K€	1 171 K€	1 Ans
Total		2 055 K€	11 K€	888 K€	1 178 K€	1 Ans

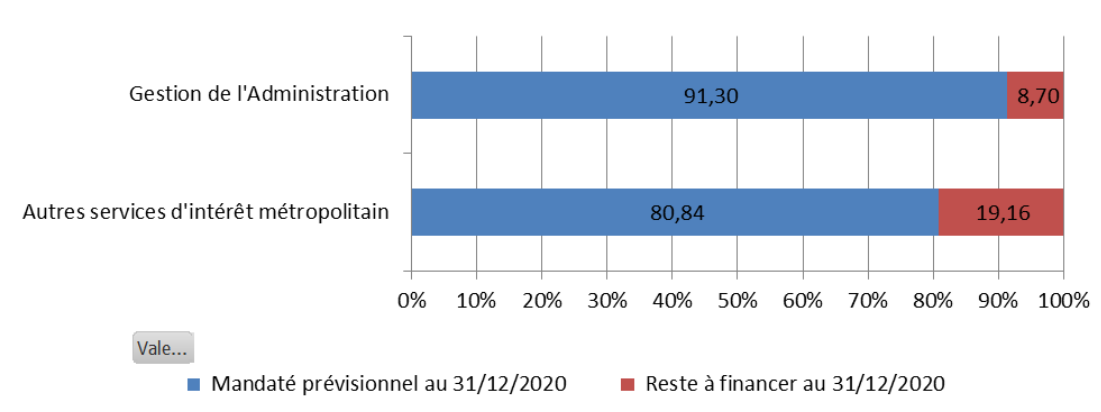
Le volume d'AP s'élève à 2 066 k€ en prenant en compte la progression annuelle de 11 k€ due à la revalorisation d'une opération d'acquisition de véhicules. Il se répartit à travers deux programmes.

Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur **1 an**.

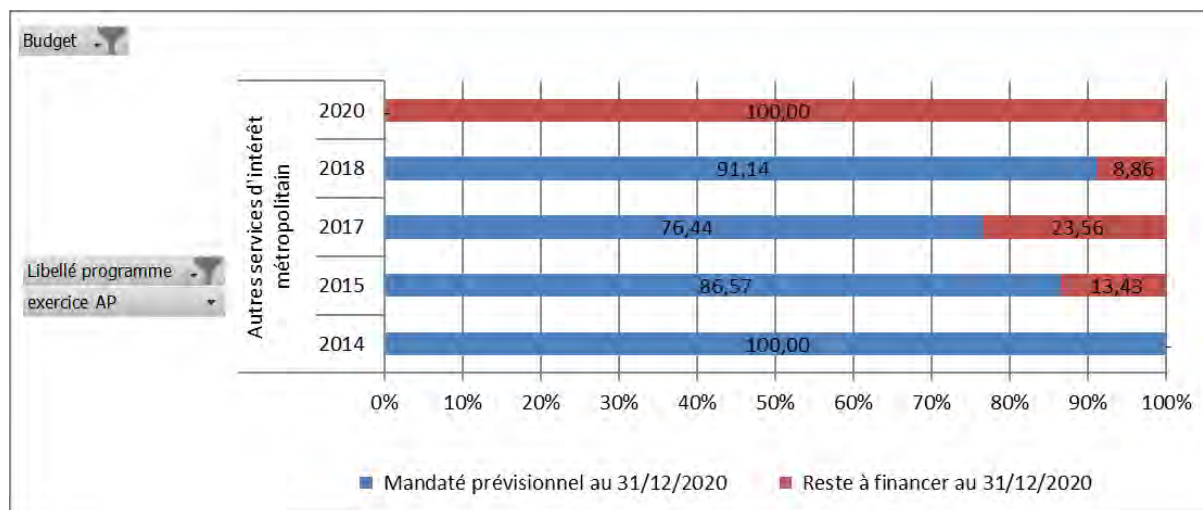
6.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2020

Le graphique qui suit présente l'avancement des programmes du Budget Annexe « Crématorium ».

Il est à noter qu'un apurement de la PPI est en cours sur les exercices antérieurs à 2015 et se poursuivra durant l'année 2020.



Les deux programmes « Gestion de l'administration » et « Autres services d'intérêt métropolitain » sont bien avancés. Leur durée de résorption, d'un an, montre que de nouvelles opérations devraient être lancées prochainement.



Le programme 2015 qui reste à réaliser correspond à la dernière phase de la réfection des fours.

6.2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »

6.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes de gestion courante	1 910 K€	1 992 K€	↑ 82 K€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 900 K€	1 982 K€	↑ 82 K€
74 - Dotations et participations	0	0	→ 0
75 - Autres produits de gestion courante	10 K€	10 K€	→ 0
Autres recettes de fonctionnement	0	0	→ 0
77 - Produits exceptionnels	0	0	→ 0
Total des recettes réelles	1 910 K€	1 992 K€	↑ 82 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	36 K€	36 K€	→ 0
Total des recettes d'ordre	36 K€	36 K€	→ 0
Total des recettes de fonctionnement	1 946 K€	2 028 K€	↑ 82 K€

- ✓ Stagnation des produits des services liés à la crémation.

6.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses de gestion courante	1 248 K€	1 297 K€	↑ 49 K€
011 - Charges à caractère général	510 K€	550 K€	↑ 40 K€
012 - Charges de personnel	733 K€	717 K€	↓ -15 K€
65 - Autres charges de gestion courante	5 K€	30 K€	↑ 25 K€
Autres dépenses de fonctionnement	4 K€	200 K€	↑ 196 K€
66 - Charges financières	0	0	→ 0
67 - Charges exceptionnelles	4 K€	0	↓ -4 K€
68 - Dotations aux amortissements	0	200 K€	↑ 200 K€
Total des dépenses réelles	1 252 K€	1 497 K€	↑ 245 K€
042 - Opérations d'ordre entre sections	463 K€	531 K€	↑ 67 K€
023 - Virement à la section d'investissement	230 K€	0	↓ -230 K€
Total des dépenses d'ordre	694 K€	531 K€	↓ -163 K€
Total des dépenses de fonctionnement	1 946 K€	2 028 K€	82 K€

- ✓ L'augmentation du chapitre 011 correspond aux fluides.
- ✓ La dotation aux amortissements progresse sensiblement pour dégager un financement de l'investissement.

6.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »

6.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Recettes d'équipement			
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)			
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	0	393 K€	↑ 393 K€
Total des recettes réelles	0	393 K€	↑ 393 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	463 K€	531 K€	↑ 67 K€
041 - Opérations patrimoniales	21 K€	25 K€	↑ 5 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	230 K€	0	↓ -230 K€
Total des recettes d'ordre	714 K€	556 K€	↓ -159 K€
Total des Recettes d'investissement	714 K€	949 K€	↑ 234 K€

- ✓ Financement du programme d'investissement par l'inscription d'un emprunt d'équilibre qui sera enlevé lors de la reprise des excédents cumulés 2019.

6.3.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2019	BP 2020	Variation
Dépenses d'équipement	658 K€	888 K€	↑ 230 K€
Dépenses financières	0	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	0	0	0
27 - Autres immobilisations financières	0	0	0
Total des dépenses réelles	658 K€	888 K€	↑ 230 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	36 K€	36 K€	↓ -54,65
041 - Opérations patrimoniales	21 K€	25 K€	↑ 5 K€
Total des dépenses d'ordre	56 K€	61 K€	↑ 5 K€
Total des dépenses d'investissement	714 K€	949 K€	↑ 234 K€

- ✓ Augmentation des dépenses d'investissement en lien avec le programme d'investissement 2020, détaillé au paragraphe suivant.

6.3.2 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « Crématorium » 2020, le montant des dépenses est de 888 k€, soit en augmentation de 230 k€ par rapport au budget primitif 2019.

Les crédits concernent les opérations principales suivantes :

- Embellissement et restructuration Hall d'accueil (381 K€) ;
- Modernisation Crématorium Saint Pierre (277 K€).

7. LE BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

Le Budget « Opérations d'Aménagement » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et recettes liées aux ZAC.

7.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

La section de fonctionnement du Budget Annexe « Opérations d'Aménagement » retrace :

- ✓ Pour les dépenses réelles, les charges à caractère général (chapitre 011- 9,53 M€) ainsi que les charges financières (chapitre 66 – 1,02 M€) ;
- ✓ Pour les recettes réelles, les ventes des terrains aménagés (chapitre 70 – 1,62 M€), ainsi que la participation du budget principal (chapitre 75) ;
- ✓ Pour les opérations d'ordre, les écritures de stocks qui permettent d'équilibrer la section (chapitres 042 et 043 – 68,85 M€ en recette et 56,63 M€ en dépense).

7.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

La section d'investissement du Budget Annexe « Opérations d'Aménagement » retrace :

- ✓ Pour les recettes réelles, les emprunts qui permettent de financer les travaux d'aménagement en attendant les ventes des terrains aménagés (chapitre 16 – 14,8M€) ;
- ✓ Pour les opérations d'ordre, les écritures de stocks qui permettent d'équilibrer la section (chapitre 040 – 65,83 M€ en recette et 55,6 M€).